

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE SUR LE PROGRAMME DU CONSEIL
EUROPEEN DE BRUXELLES, PUBLIE LE 30 NOVEMBRE 1978

30 NOVEMBER 1978 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ATTEND DU PROCHAIN SOMMET EUROPEEN UN PROGRES
IMPORTANT DANS L'ORGANISATION DE L'EUROPE. EN EFFET, CE SOMMET VERRA
L'ABOUTISSEMENT D'UN PROJET DE ZONE DE STABILITE MONETAIRE DONT LA FRANCE A EU
L'INITIATIVE AVEC LA RFA. LE MOMENT EST VENU DE METTRE EN_PLACE UN SYSTEME MONETAIRE
`ECU `SME` QUI APPORTERA AUX PAYS DE LA COMMUNAUTE_EUROPEENNE DECIDES A LE METTRE
EN PRATIQUE UNE MEILLEURE COHESION AINSI QU'UNE STIMULATION DE LEURS ACTIVITES
ECONOMIQUES ET DE LEURS ECHANGES COMMERCIAUX. D'AUTRE_PART, LA PREOCCUPATION QUI A
EGALEMENT ETE AVANCEE PAR LA FRANCE D'UN MEILLEUR FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS
EUROPEENNES DANS-LE-CADRE DU TRAITE_DE_ROME DEVRAIT ETRE SATISFAITE PAR LA
DESIGNATION D'UNE MISSION DE REFLEXION ET DE PROPOSITIONS CONFIEE A DES
PERSONNALITES EUROPEENNES `3 SAGES` DE COMPETENCE INDISCUTABLE. LA FRANCE QUI
EXERCERA LA PRESIDENCE DE LA COMMUNAUTE_EUROPEENNE AU-COURS DU PREMIER SEMESTRE
DE 1979 CONSACRERA TOUS SES EFFORTS A LA MISE EN_OEUVRE DES DECISIONS QUI SERONT
PRISES PAR LES CHEFS_D_ETAT ET DE GOUVERNEMENT ET QUI PERMETTRONT D'AFFIRMER
DAVANTAGE LA SOLIDARITE EUROPEENNE

-\